

Résolution présentée par la délégation de Sierra Leone

Sierra Leone

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne Mise en place de forces armées dans tous les pays membres de l'ONU

L'Assemblée Générale,

- |             |   |
|-------------|---|
| Constatant  | que les 8 guerres civiles ayant eu lieu au 21ème siècle ont fait au total 619'400 morts, 193'160 blessés et 140'220 disparus, soit près d'un millions de victimes,                      |
| Remarquant  | que le budget mondial utilisé pour les forces armées équivaut à 2,2% du PIB mondial, soit 1'800 milliards de dollars, devrait être utilisé à meilleur escient,                          |
| Appuyant    | notre résolution sur l'article 3 de la DUDH qui stipule que chacun a droit à la sûreté de sa personne,  |
| Souhaitant  | que cette situation de conflit insensée, non-justifiée et inhumaine ne se reproduise plus,  |
| Considérant | que ce genre de situation est un fléau pour l'économie, la population et cause de fortes vagues d'émigration en plus de risquer de s'étendre au-delà des frontières de l'Etat concerné, |
| Propose     | la mise en place de forces armées de manière permanente dans chaque ville de plus de 20'000 habitants dans tous les pays membres de l'ONU;  |
- que ces forces soient sous les ordres de l'Etat;
  - la surveillance et le contrôle des citoyens par ces mêmes forces afin d'éviter les situations de guerres à l'intérieur d'un Etat uni.

Le texte français fait foi